

Québec, le 8 août 2017

Monsieur Jean-François Gauthier
Rio Tinto
100, St-Joseph, bureau 104
Alma (Québec) G8B 7A6

Objet : Programme de stabilisation des berges du Lac-Saint-Jean

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 9, 10 et 11 mai 2017 sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier désire obtenir des renseignements complémentaires et vous soumet les questions suivantes :

En raison de nombreuses références citant des données différentes sur les travaux de stabilisation des berges, la commission d'enquête vous demande de clarifier les éléments suivants :

— Dans l'étude d'impact, les six scénarios de gestion du niveau du lac Saint-Jean initialement évalués (A, B, C, D, E et F2) comportent cinq périodes : printemps, été, septembre, octobre-décembre et hiver. Seule la période estivale semble délimitée par des dates précises : du 24 juin au 1^{er} septembre (PR3.5, p. 18, tableau 3-4).

Le scénario M, ajouté par la suite à l'étude d'impact, est présenté selon ces cinq mêmes périodes (PR8.2.1, annexe 3, addenda 4). Il prévoit apparemment que le niveau maximum estival de 16 pieds serait ramené à 15,5 pieds « dès le 1^{er} septembre » (PR8.2.1, p. 1).

Veillez donner les dates précises de début et de fin de chacune des cinq périodes. La commission cherche notamment à savoir si les journées du 24 juin et du 1^{er} septembre sont toutes deux incluses dans la période d'été pour les scénarios A, B, F2 et M.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 10 août prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Maxandre Guay Lachance pour Caroline Cloutier
Coordonnateur du Secrétariat de la commission